



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement de l'association Vacances et familles

Question écrite n° 36498

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance à propos du financement de l'association Vacances et familles. Depuis plus de 50 ans, Vacances et familles lutte contre les exclusions, parmi lesquelles la mise à l'écart des vacances d'une grande partie de la population. Le projet de l'association a été particulièrement renforcé lors de l'adoption de la loi du 29 juillet 1998, relative à la lutte contre les exclusions, faisant de l'accès de tous aux vacances un objectif national. Grâce à l'action de ses 1 500 bénévoles et 30 salariés, Vacances et familles permet chaque année à 4 500 personnes de partir en vacances. Alors que le ministère de l'économie, des finances et de la relance, *via* la direction générale des entreprises (DGE), finance chaque année, à hauteur de 100 000 euros, les actions de Vacances et familles, aux côtés d'autres partenaires institutionnels comme le ministère des solidarités et de la santé, la Caisse nationale des allocations familiales, l'Agence nationale des chèques vacances ou le Fonds pour le développement de la vie associative, il n'est pas prévu cette année que la DGE verse la subvention à l'association. Or cette subvention est essentielle au maintien de l'offre de Vacances et familles et, si cette décision n'est pas remise en cause, elle pourrait mettre en péril l'accès aux vacances de nombreuses familles déjà confrontées quotidiennement à des inégalités, dans un contexte anxiogène où les vacances permettent un répit salutaire. C'est pourquoi, il lui demande s'il entend pérenniser le financement de Vacances et familles par la DGE pour les prochaines années.

Texte de la réponse

La suppression de la subvention versée par la direction générale des entreprises (DGE) à l'association « Vacances et Familles » est liée à l'absence de budget tourisme voté dans la loi de finances pour l'année 2021. Toutefois, cette situation ne saurait pénaliser les actions portées par cette association pour accompagner une population particulièrement impactée par la crise sanitaire que connaît la France depuis un an. Le Gouvernement a d'ores et déjà démontré son attachement au départ en vacances des familles et des enfants, en particulier ceux issus des milieux modestes, notamment avec le déploiement du programme « colos apprenantes », permettant à plus de 140 000 jeunes de partir en vacances tout en participant à des activités éducatives, culturelles, et sportives. Dans le même esprit, il a demandé à l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) d'assurer un soutien à l'association « Vacances et Familles », ce qui leur permettra de poursuivre ses actions, ce qu'elle a accordé. L'ANCV est un opérateur majeur du tourisme social dont l'action est indispensable pour aider au départ en vacances du plus grand nombre, alors que la crise sanitaire actuelle rend plus aigu le besoin de voyager pour les populations les plus fragilisées.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36498

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1583

Réponse publiée au JO le : [28 décembre 2021](#), page 9180